SECTION 13700

COMMANDES D’ACCÈS

Afficher les remarques masquées au rédacteur (Vous ignorez comment faire? [Cliquez ici](http://www.arcat.com/sd/display_hidden_notes.shtml))

*Copyright 2007 - 2020 ARCAT, Inc. - Tous droits réservés*

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* LiftMaster; systèmes de contrôle d’accès, systèmes de contrôle d’accès par téléphone, systemes de contrôle d’accès au terrain de stationnement.

Cette section est basée sur les produits de The LiftMaster Group, Inc., situé à :

300 Windsor Drive

Oak Brook, IL 60523

No de téléphone sans frais : 800 282-6225

Télécopieur : 630-516-8412

Courriel : [Demande d’info (specs@liftmaster.com)](mailto:request%20info%20(specs@liftmaster.com))

Web : [LiftMaster.com](http://LiftMaster.com)

[[Cliquer ici](https://www.liftmaster.com/for-pros/for-architects)] pour de l’information supplémentaire.

Les gammes complètes d’actionneurs de porte de garage commerciale et résidentielle/d’actionneurs de barrière/de produits de contrôle d’accès LiftMaster répondent aux besoins des architectes, concepteurs, ingénieurs et rédacteurs de spécifications pour tout dessin ou plan conceptuel, tout en offrant une conformité totale aux exigences de la norme de sécurité UL 325-2010 et aux codes du bâtiment. Nos gammes complètes de produits contribuent également aux crédits d’efficacité énergétique pour la certification des bâtiments écologiques LEED du Green Building Council des États-Unis. LiftMaster est un présentateur enregistré de l’American Institute of Architects et a été autorisé à présenter n’importe laquelle de nos unités de formation continue (AIA CEU) à votre entreprise. Pour prendre connaissance des objectifs d’apprentissage et pour planifier une séance de formation midi (Lunch & Learn) à votre entreprise, veuillez envoyer votre demande à specs@LiftMaster.com.

Pour une bibliothèque complète de spécifications d’architecte, de dessins d’atelier, de caractéristiques en trois parties au format CSI, de CAO et de modélisations de produits, allez à LiftMaster.com.

1. GÉNÉRALITÉS
   1. LA SECTION COMPREND
      1. Systèmes de contrôle d’accès par téléphone :
         1. Système de contrôle d’accès par téléphone résidentiel et commercial léger (Modèle LiftMaster EL25).
   2. SECTIONS CONNEXES

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer toute section ci-dessous non pertinente pour ce projet; en ajouter d’autres au besoin.

* + 1. Section 03300 – Béton coulé sur place : Dalles de montage en béton.
    2. Section 16050 – Matériaux électriques essentiels et méthodes
    3. Section 16720 – Systèmes de contrôle d’accès par téléphone.
    4. Division 16 - Exigences de connexions électriques
  1. RÉFÉRENCES

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer les références de la liste ci-dessous qui ne sont pas exigées par le texte de la section modifiée.

* + 1. International Standards Organization (ISO) :
       1. ISO 18000-6 - Technologie de l’information : Identification des radiofréquences pour gestion des items, partie 6 : Paramètres pour les communications d’interface radio à 860 MHz à 960 MHz.
    2. Underwriters Laboratories (UL) :
       1. UL 294 - Norme pour les unités de système de contrôle d’accès.
       2. UL 325 – Norme de sécurité pour les actionneurs et systèmes de portes, rideaux, barrières, persiennes et fenêtres.
       3. UL 991 – Norme des essais de commandes de sécurité utilisant des dispositifs à semi-conducteurs.
    3. NFPA 70 – Code de l’électricité national.
    4. Réglementations de la FCC.
    5. Service canadien des communications.
  1. SOUMISSIONS
     1. Soumettre en vertu des dispositions de la section 01300.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes de contrôle d’accès et systèmes d’accès par téléphone. Supprimer si non exigé.

* + 1. Soumissions :
       1. Données du fabricant : Soumettre des copies de ce qui suit :
          1. Fiches techniques des produits et description du système.
          2. Instructions d’installation.
          3. Certificat de détaillant agréé et certificats de formation des installateurs qui travailleront sur ce projet.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes de contrôle d’accès. Supprimer si non exigé.

* + - * 1. Schémas de fabrication.
        2. Liste d’équipement.
      1. Dessins d’atelier : Soumettre ce qui suit :
         1. Disposition et emplacements du système d’accès, y compris les exigences de taille.
         2. Schémas de câblage détaillés de l’équipement d’accès.
         3. Calculs des charges de tout l’équipement pour le bon calibre d’équipement électrique fourni par le client et des circuits de groupe électrogène de secours/réserve.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer le paragraphe suivant s’il n’est pas exigé par le propriétaire du bâtiment.

* + - 1. Plans de récolement : Mettre à jour les dessins d’atelier pour créer les plans de récolement finaux. Soumettre trois copies papier et en format numérique en AutoCAD 14 ou version ultérieure sur un CD (3 copies).
      2. Données d’exploitation : Inclure trois copies de l’administrateur du logiciel et des manuels de l’opérateur.
      3. Données d’entretien : Inclure les méthodes d’entretien et de réparation.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes de contrôle d’accès au terrain de stationnement. Supprimer si non exigé.

* + 1. Soumissions:
       1. Données de produit : Liste d’équipement, description du système, schémas de câblage électrique pour l’installation et fiches de données du fabricant pour chaque produit à utiliser incluant :
          1. Instructions et recommandations de préparation.
          2. Exigences et recommandations d’entreposage et de manipulation.
          3. Méthodes d’installation.
       2. Dessins d’atelier : Soumettre les dessins d’atelier montrant la disposition, les profils et les composants des produits, y compris l’ancrage, les conditions de bordure et les accessoires.
          1. Modes d’emploi, manuels d’installation et d’entretien, y compris les schémas de câblage.
          2. Câbles verticaux, dispositions et schémas de câblage spéciaux montrant tout changement aux dessins standards.
  1. LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANIPULATION
     1. Ranger les produits dans leur emballage d’origine non ouvert et avec les étiquettes intactes jusqu’au moment de l’installation.
     2. Prévoir la livraison de l’équipement de contrôle d’accès au terrain de stationnement pour que les espaces soient suffisamment achevés de manière à permettre l’installation des actionneurs dès leur réception.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes de contrôle d’accès. Supprimer si non exigé.

* + 1. Le propriétaire fournira sur place un lieu d’entreposage sécurisé, sec et verrouillé pour tout équipement livré dans le cadre de ce travail.
  1. ASSURANCE DE LA QUALITÉ

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes de contrôle d’accès et systèmes d’accès par téléphone. Supprimer si non exigé.

* + 1. Assurance de la qualité :
       1. Fabricant : Le système de contrôle d’accès doit provenir d’un seul fabricant se spécialisant dans les systèmes de contrôle d’accès par téléphone et ayant au minimum 5 ans d’expérience.
       2. Installateur : Compagnie spécialisée en systèmes de contrôle d’accès et ayant au minimum 3 ans d’expérience en systèmes de taille et d’envergure similaires. Les techniciens qui travaillent sur le projet doivent avoir obtenu une certification pour le matériel et le logiciel utilisés pour ce projet.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes de contrôle d’accès au terrain de stationnement. Supprimer si non exigé.

* + 1. Assurance :
       1. Installation effectuée par le maître des travaux autorisé par l’usine et formé spécialement en systèmes d’actionneur de barrière du type mentionné dans cette section.
       2. Fournir la documentation de la disponibilité d’un service d’entretien et de réparation pour les situations d’urgence.
       3. Fournir un entretien trimestriel pendant un (1) an suivant l’achèvement presque complet du projet.
  1. CONDITIONS LIÉES AU PROJET
     1. Maintenir des conditions environnementales (température, humidité et ventilation) dans les limites recommandées par le fabricant pour produire des résultats optimaux. Ne pas installer les produits dans des conditions environnementales hors des limites absolues définies par le fabricant.
  2. GARANTIE
     1. Garantie standard du fabricant :

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer les paragraphes de garantie qui ne sont pas exigés.

* + - 1. Garantie de système de contrôle d’accès par téléphone : garantie limitée de 1 an.
      2. Système de contrôle d’accès par téléphone et de contrôle du périmètre : garantie limitée de 2 ans.

1. PRODUITS
   1. FABRICANTS
      1. Fabricant acceptable : LiftMaster, situé à : 300 Windsor Dr.; Oak Brook, IL 60523; No de téléphone sans frais : 800 282-6225; Télécopieur : 630 516-8412; Courriel :[Demande d’info (specs@liftmaster.com)](mailto:Demande%20d’info%20(specs@liftmaster.com)); Web : [LiftMaster.com](http://LiftMaster.com)

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer l’un des deux paragraphes suivants; coordonner avec les exigences de la section Division 1 sur les options et substitutions de produit.

* + 1. Substitutions : Non permises.
    2. Les demandes de substitutions seront prises en compte conformément aux dispositions de la Section 01600.
  1. SYSTÈMES DE CONTRÔLE D’ACCÈS PAR TÉLÉPHONE
     1. Système de contrôle d’accès résidentiel et commercial léger à ligne téléphonique :

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Garder l’un des deux paragraphes suivants.

* + - 1. Produit acceptable : Système de contrôle d’accès résidentiel et commercial par téléphone LiftMaster EL25 avec capacité élargie et polyvalence améliorée.
      2. Module d’entrée Wiegand : Permet l’ajout de lecteurs de cartes, de télécommandes et d’un récepteur Passport.
      3. Capacité de puce à mémoire : 2 000 utilisateurs; programmable comme codes de répertoire, codes et cartes d’accès.
      4. CARACTÉRISTIQUES STANDARDS:
         1. Diagnostics d’accès à distance : L’unité enregistrera les alarmes suivantes : Porte/barrière forcée, porte/barrière entrouverte, sous-tension/surtension de l’unité.
         2. Invites vocales : La commande à bouton-poussoir fournit des invites vocales conformes à l’ADA aux utilisateurs finaux.
         3. Tolérance au bruit sur la ligne : Communication téléphonique rehaussée à l’unité par modem.
         4. Conversion de l’ancienne base de données : Le logiciel Versa XS 4.0 permet le transfert de l’information d’un système Sentex existant au nouveau système Sentex.
         5. Programmation: Le logiciel Versa XS 4.0 permet de programmer le contrôle d’accès par modem, par le clavier de l’unité ou par une connexion directe à un ordinateur portable.
         6. Relais système contrôlables : 4 relais indépendants peuvent être réglés pour activer les portes/barrières; peuvent fonctionner comme relais de gâchette, commande, dispositif de contournement, alarme ou caméra de circuit fermé. Durée d’activation entre 1 et 300 secondes.
         7. Renvoi d’appel : Le système composera un numéro de téléphone préprogrammé lorsque le résident ne se trouve pas à l’endroit équipé de dispositifs de surveillance. L’accès peut être accordé ou refusé à partir d’un autre lieu. Le renvoi d’appel peut être programmé manuellement au besoin ou activé à des heures précises pour se produire aux intervalles prévus.
         8. Appel en attente : Le résident peut répondre à un appel de demande d’accès d’un visiteur alors qu’il est sur un autre appel extérieur. Le résident peut répondre à un appel extérieur s’il est sur un appel de demande d’accès.
         9. Clavier illuminé.
         10. Mémoire non volatile : Dans le cas d’une panne de courant, l’information de la base de données est conservée dans la mémoire permettant un redémarrage et un fonctionnement immédiats lorsque le courant
         11. est rétabli.
         12. Bouton d’appel séparé : Permet de passer l’appel au résident.
         13. Sonnerie distinctive : Double sonnerie unique sur le téléphone du résident pour faire la distinction entre un appel standard et un appel de demande d’accès.
         14. Codes d’accès : Les codes peuvent être limités dans le temps ou établis pour un usage unique.
         15. Programmation des congés : 16 congés au maximum peuvent être définis pour écraser les horaires prédéfinis de verrouillage/déverrouillage.
         16. Tranches horaires : Le logiciel gère jusqu’à 62 tranches horaires différentes avec trois segments chacun pour les horaires d’accès/non-accès.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Exige l’utilisation du lecteur de sortie en option. Supprimer si non exigé.

* + - * 1. Antiretour : Attend que la période préprogrammée se soit écoulée avant que le code ou la carte puisse être réutilisé.
        2. Suivi des transactions : 4 000 transactions (date, heure, ID d’unité et transactions) au maximum stockées dans l’unité sont récupérables pour la journalisation des activités in situ.
        3. Horloge/calendrier à pile incluant les réglages de l’heure avancée et les années bissextiles.
        4. Horaire de déverrouillage automatique de barrière/porte : Les points d’accès principaux ou auxiliaires peuvent être programmés pour s’ouvrir à des périodes prédéfinies.
        5. Verrouillage de sécurité : Verrouille l’accès de tous les utilisateurs pour une période programmable si plusieurs tentatives de code invalide ont été faites.
        6. Appel d’alarme : Le système compose un numéro de téléphone prédéfini pour aviser le personnel de sécurité de la condition d’alarme si la porte/barrière est ouverte de force ou maintenue ouverte trop longtemps.
        7. Mises à jour à distance : Les mises à jour logicielles sont effectuées par ordinateur à distance et connexion par modem.
        8. « ne pas déranger: Attribuable sur une base individuelle pour les résidents lors d’une programmation manuelle par téléphone à clavier ou par un horaire préprogrammé.
        9. Protection contre la foudre : L’installateur fournira des parasurtenseurs externes en plus d’une protection intégrée contre les surtensions dans le système d’accès.
        10. Entrée de capteur automatique : Peut être programmé pour composer automatiquement la résidence lorsqu’un véhicule s’approche de la propriété.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer les fonctions en option non exigées.

* + - 1. Lecteur de sortie : Fournit un lecteur pour le fonctionnement antiretour « véritable ».
      2. Caméra : Intègre la caméra au système pour fournir une vidéo en direct à l’écran de télévision ou au moniteur.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer l’un des deux paragraphes suivants.

* + - * 1. Caméra couleur à faibles lux, compatible avec un magnétoscope numérique.
      1. Commande Passport : La télécommande à bouton-poussoir fera fonctionner les ouvre-portes de garage, actionneurs de barrière et actionneurs de porte commerciale LiftMaster. Exige un récepteur Passport.
      2. Dimensions pour le montage en surface LiftMaster EL25 : 152 mm H x 260 mm L x 102 mm P (6 po H x 10 1/4 po L x 4 po P).
      3. Alimentation électrique: 12 V c. a. à 0,75 A max.
      4. Enceinte: Résistant au vandalisme

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Garder l’un des deux paragraphes suivants.

* + - * 1. Couleur : Nickel.
        2. Couleur: Argent.
        3. Couleur: Gris.
      1. Composants du système :
         1. Module Wiegand LiftMaster WOMODKT prenant en charge 2 lecteurs de carte de proximité à distance et claviers compatibles avec Wiegand.
         2. Caméra couleur à faibles lux, compatible avec un magnétoscope numérique, modèle LiftMaster EL25DVRCAMKT; 480 lignes de résolution.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer l’option de montage non exigée.

* + - 1. Montage : Socle LiftMaster PED42; socle carré à revêtement poudre noir, de 1 067 mm (42 po) monté sur dalle, 51 mm H x 51 mm L (2 po H x 2 po L).
      2. Montage : Socle LiftMaster PED64; socle carré à revêtement poudre noir, de 1 626 mm (64 po) monté dans le sol, 51 mm H x 51 mm L (2 po H x 2 po L).

1. EXÉCUTION
   1. EXAMEN ET PRÉPARATION
      1. Préparer les surfaces à l’aide des méthodes recommandées par le fabricant pour obtenir les meilleurs résultats pour les substrats dans les conditions du projet. Si la préparation est la responsabilité d’un autre installateur, aviser l’architecte par écrit des écarts en ce qui concerne les tolérances et les conditions d’installation recommandées par le fabricant.
      2. Ne pas procéder à l’installation avant que les substrats aient été préparés de manière appropriée et que les écarts par rapport aux tolérances recommandées par le fabricant aient été corrigés. Le début de l’installation constitue l’acceptation des conditions.
      3. Bien nettoyer les surfaces avant l’installation.
      4. Préparer les surfaces à l’aide des méthodes recommandées par le fabricant pour obtenir les meilleurs résultats pour les substrats dans les conditions du projet.
   2. INSTALLATION
      1. Installer conformément aux instructions du fabricant, y compris, sans toutefois s’y limiter, ce qui suit :
         1. Monter le dispositif directement sur la dalle de béton, fermement sécurisée, d’aplomb et de niveau.
         2. Monter au socle de montage; fournir la plaque de base.
         3. Câbler conformément au code national de l’électricité.
         4. Enfermer toutes les épissures dans des boîtes de connexion aisément accessibles ou sur des borniers.
         5. Étiqueter et identifier tous les fils dans toutes les boîtes de connexion.
      2. Tester le système et le régler pour s’assurer que tous les composants et accessoires sont correctement connectés et en bon état de fonctionnement.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes de contrôle d’accès. Supprimer si non exigé.

* + 1. Le câblage doit être conforme aux codes nationaux de l’électricité et aux instructions du fabricant. Établir les connexions des conduits et de câblage aux dispositifs existants de barrière et de porte comme exigé.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes d’accès par téléphone. Supprimer si non exigé.

* + 1. Installer le câblage pour les conducteurs de circuit de détection et de signal dans le conduit. Se servir de conducteurs d’un calibre minimal de 22 AWG.
  1. PROTECTION
     1. Protéger les produits installés jusqu’à l’achèvement du projet.
     2. Retoucher, réparer ou remplacer les produits endommagés avant le quasi-achèvement du projet.
  2. ENTRETIEN
     1. Assurer l’entretien à des intervalles de trois mois pendant la période d’entretien précisée, vérifier les dispositifs externes d’inversion de cours tous les mois.

FIN DE LA SECTION